

# Audrey, notre cousine de Louisiane



Audrey Babineaux-George réside dans les bayous de Louisiane, au sud-ouest de la Nouvelle-Orléans. Ses ancêtres avaient quitté la France pour le Canada et ses descendants ont été expulsés en Louisiane.

Le destin de Nicolas Babineau, l'ancêtre d'Audrey, ressemble à celui de tous les Cadiens. Il a quitté le Poitou en 1660 pour s'installer à Port-Royal en Nouvelle Ecosse. Son petit-fils, expulsé par les Anglais, s'est installé en Louisiane en 1760 durant la période du Grand Dérangement. Nicolas compte aujourd'hui plus de 15.000 descendants en Amérique du Nord. A l'âge de cinq ans, Audrey et sa jumelle Maudrey étaient punies si elles parlaient le français à l'école.

La famille Babineau n'est qu'une des 75 grandes familles acadiennes ou cadiennes qui se réunissent tous les cinq ans, en Louisiane ou au Canada, pour les "Retrouvailles".

Quelques points de repère dans la vie d'Audrey :

1960 : Institutrice de français, espagnol et anglais.

1960-61 : Boursière du gouvernement français, études à l'Université de Grenoble.

1961-65 : Enseignante au lycée de Houma.

1968 : Directrice des langues étrangères pour l'Etat de Louisiane.

Participe au CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane).

1968: Mariage avec Robert Daigle George. Trois enfants et huit petits-enfants.

1986 : Insignes de la Fidélité Française (Québec).

1992 : Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques pour services rendus à la culture française.

Les parents d'Audrey et Maudrey ont plus de 350 petits-enfants et arrière-petits-enfants. La famille au complet se réunit tous les deux ans.

Audrey est à la retraite de l'enseignement depuis plus de 15 ans, mais elle reste très active: la politique la passionne. Elle dirige une agence qui peut loger des autocars de touristes dans des tables d'hôtes francophones de Houma.

Elle partage avec tous les Cadiens ces deux devises : « Laissez les bons temps rouler » et « Lâchez pas la patate ».